PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-trois avril, à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes du Diois (Drôme) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Luc-en-Diois, sous la Présidence de Monsieur Alain Matheron, Président.

Date de la convocation du Conseil : 14/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 74 Présents : 69 Excusés : 4 Votants : 73 (72 pour l'élection du 16eme membre du Bureau)	ANCIEN Canton de Luc-en-Diois : MM. BOEYAERT (AUCELON), PLE (BARNAVE) ; FAUCHIER (BEAUMONT EN DIOIS) ; EYDOUX (BEAURIÈRES) ; ALLEOUD (CHARENS) ; FONTAINE (JONCHERES) ; VERLET (LES PRÉS) ; DONADIEU (LESCHES EN DIOIS) ; MELLET, PAGLIAROLI (LUC EN DIOIS) ; GUILHOT (MISCON) ; BRUN (MONTLAUR EN DIOIS) ; GIROUD (PENNES LE SEC) ; JOUBERT (POYOLS) ; ROUIT (RECOUBEAU-JANSAC) ; AUBERT (VALDROME) ; MEYSSONNIER (VAL MARAVEL). PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : CHALANCON LAUBY (LA BATIE DES FONTS) ANCIEN Canton de Die : MM. CARRAU (BARSAC) ; VARTANIAN (CHAMALOC) ; ABDELLAOUI, BECHET, BOUFFIER, HAAR, MAISONNEUVE, MANQUAT, MEJEAN, MOUCHERON, ORAND, PRINTEMPS, RASSAT, REY, RUETSCH, SINISCALCHI, TROGNON, TROUILLON, VAILLES, VAUCHEL (DIE) ; CHARRIER (LAVAL D'AIX) ; SELLIER (MARIGNAC) ; ROLLAND (PONET ST AUBAN) ; VINAY (PONTAIX), ROUILLON (ROMEYER) ; MOLLARD (SOLAURE-EN-DIOIS) ; ROBINNE (ST ANDÉOL) ; MONGE (STE CROIX) ; VINCENT (ST JULIEN EN QUINT) ; GUILLEMINOT (VACHÈRES EN QUINT). PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : CERTANO (MONTMAUR-EN-DIOIS) ANCIEN Canton de La Motte Chalancon : MM. BAUDIN (BELLEGARDE EN DIOIS) ; PLASSE (CHALANCON) ; THERY (ESTABLET) ; CHAUVIN (GUMIANE) ; COMBEL (LA MOTTE CHALANCON) ; VINCENT (PRADELLE) ; VIOLET (ROTTIER) ; GARAGNON (ST DIZIER EN DIOIS) ; FERNANDEZ (ST NAZAIRE LE DÉSERT) ; MATHIEU (VOLVENT). PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : MM. PATRAS (ROCHEFOURCHAT) ANCIEN Canton de Châtillon-en-Diois : MM. PILLOUD (BOULC) ; MARCHIONNI, QUEYREL (CHATILLON EN DIOIS) ; ORAND (GLANDAGE) ; BOSQ, MATHERON (LUS LA CROIX HAUTE) ; CRIQUI, FAVIER (MENGLON) ; PELLINI (ST ROMAN). POUVOIRS : BENNANI à RASSAT (DIE) ; COSTE à SINISCALCHI (DIE) ; MARCHELLI à MEJEAN (DIE) ; QUINTART (ARNAYON) à COMBEL (LA MOTTE-CHALANCON) EXCUSÉS : BENNANI, COSTE, MARCHELLI (DIE) ; QUINTART (ARNAYON) DÉPART EN COURS DE SÉANCE : MAISONNEUVE (DIE) pour l'élection du 16eme membre du Bureau ÉGALEMENT PRÉSENTS : BUIS, COSTE, FORTIN, GUELAFF, MARCE, PITTE, SAHUC

Les membres du conseil communautaire se sont réunis à Chatillon-en-Diois, le 23 avril 2026 sur la convocation qui leur a été adressée par le Président conformément aux articles L.2122-8 et L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte sous la présidence d'Alain Matheron, qui procède à l'appel nominal et à la lecture des désignations des communes pour leurs fonctions de délégués titulaires et suppléants, installant ainsi le nouveau Conseil Communautaire.

REÇU EN PREFECTURE
le 27/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-026-242600534-20260427-PV_CC260423

Acte publié le 12/05/2026
Alain MATHERON, Président

			TITULAIRES		SUPPLEANTS	
CANTON	**COMMUNE**	**NOMBRE DE DELEGUES**	**NOM**	**PRENOM**	**NOM**	**PRENOM**
LUC-EN-DIOIS	AUCELON	1	BOEYAERT	Joël	MOUNIER	Anne
	BARNAVE	1	PLE	Michaël	SERRATRICE	Florent
	BEAUMONT EN DIOIS	1	FAUCHIER	Yves	RIVALS	Hervé
	BEAURIERES	1	EYDOUX	Pascal	GUILBERT	Mylène
	CHARENS	1	ALLEOUD	Thierry	FAURE	Florian
	JONCHERES	1	FONTAINE	Yann	LE PRIOL	Aurore
	LA BATIE DES FONTS	1	DELOUPY-DOBIN	François	CHALANCON-LAUBY	Marie-Hélène
	LES PRES	1	VERLET	Nicolas	DE GIORGIO	Emma
	LESCHES-EN-DIOIS	1	DONADIEU	Joris	ROLLAND	Laurence
	LUC-EN-DIOIS	2	MELLET	Jérôme		
			PAGLIAROLI	Chloé		
	MISCON	1	GUILHOT	Aline	ODDON	Didier
	MONTLAUR-EN-DIOIS	1	BRUN	Bernard	BARNIER	Marc
	PENNES-LE-SEC	1	GIROUD	Claude	MUNOZ	Daniel
	POYOLS	1	JOUBERT	Valérie	BRAU	Alain
	RECOUBEAU-JANSAC	1	ROUIT	Jean-Pierre	ROUX	Olivier
	VALDROME	1	AUBERT	Jérôme	VERET	Jacky
	VAL-MARAVEL	1	MEYSSONNIER	Charles	LESURQUES	Jean-Rémi
DIE	BARSAC	1	CARRAU	Noak	GAUTIER	François
	CHAMALOC	1	VARTANIAN	Michel	VIGNON	Rémy
	DIE	21	MOUCHERON	Marylène		
			REY	Christian		
			BOUFFIER	Anelyse		
			SINISCALCHI	Thomas		
			MANQUAT	Angeline		
			BECHET	Thomas		
			ORAND	Laetitia		
			ABDELLAOUI	Saïd		
			TROGNON	Alisson		

REÇU EN PRÉFECTURE
le 27/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-026-242600534-20260427-PV_CC260423

Acte publié le 12/05/2026
Alain MATHERON, Président

			VAUCHEL	Claude		
			TROUILLON	Catherine		
			PRINTEMPS	Jean-Luc		
			COSTE	Véronique		
			RASSAT	Daniel		
			MAISONNEUVE	Ayla		
			HAAR	Loïc		
			BENNANI	Anissa		
			MEJEAN	Philippe		
			MARCHELLI	Laura		
			RUETSCH	Guillaume		
			VAILLES	Charlotte		
	LAVAL D'AIX	1	CHARRIER	Christian	PUECH	Pierre-Gaël
	MARIGNAC-EN-DIOIS	1	SELLIER	Bernard	DEPPE	Valérie
	MONTMAUR-EN-DIOIS	1	MOORE	Roger	CERTANO	Céline
	PONET-ET-SAINT-AUBAN	1	ROLLAND	Daniel	GIROUTRU	Pascal
	PONTAIX	1	VINAY	Dominique	LAPEYRE	Pascal
	ROMEYER	1	ROUILLON	Christophe	PYTHOUD	Aurélie
	SOLAURE EN DIOIS	1	MOLLARD	Maurice	BONNET	Yves
	ST ANDEOL	1	ROBINNE	Bruno	FARGETON	Dominique
	SAINT JULIEN EN QUINT	1	VINCENT	Alain	VINCENT	Sylvie
	SAINTE-CROIX	1	MONGE	Nadine	ARCHINARD	Stéphane
	VACHERES-EN-QUINT	1	GUILLEMINOT	Jacques	CORNUT	Michaël
LA MOTTE CHALANCON	ARNAYON	1	QUINTART	Marie-Christine	MONGE	Florian
	BELLEGARDE EN DIOIS	1	BAUDIN	Pascal	LUQUET	Odile
	BRETTE	1	PLANEL	Patrice	BRES	Céline
	CHALANCON	1	PLASSE	Isabelle	ROUX	Carole
	ESTABLET	1	THERY	Jean-Michel	ESCOFFIER	Nicole
	GUMIANE	1	CHAUVIN	Daniel	RIERA	Joël
	LA MOTTE CHALANCON	1	COMBEL	Laurent	LACOUR	Jeannette
	PRADELLE	1	VINCENT	Gaëlle	TARDY	Fanny
	ROCHEFOURCHAT	1	VIOSSAT	Josette	PATRAS	André
	ROTTIER	1	VIOLET	Gérard	BAUDET	Jean-Marc

REÇU EN PREFECTURE
le 27/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-026-242600534-20260427-PV_CC260423

Acte publié le 12/05/2026
Alain MATHERON, Président

	SAINT DIZIER EN DIOIS	1	GARAGNON	Jeannie	JOURDAN	Rémi
	SAINT-NAZAIRE-LE-DESERT	1	FERNANDEZ	Daniel	FAVIER	Jean-Jacques
	VOLVENT	1	MATHIEU	Sandra	BRES	Patrick
CHATILLON-EN-DIOIS	BOULC	1	PILLOUD	Valérie	NEU	Mathieu
	CHATILLON-EN-DIOIS	2	MARCHIONNI	Lander		
			QUEYREL	Serge		
	GLANDAGE	1	ORAND	Marie-Claude	ORAND	Jean-Luc
	LUS-LA-CROIX-HAUTE	2	MATHERON	Alain		
			BOSQ	Christian		
	MENGLON	2	FAVIER	Jean-Marc		
			CRIQUI	Laure		
	SAINT ROMAN	1	PELLINI	Catherine	ICHE	Christophe

Michel VARTANIAN, le doyen de l'assemblée, a pris ensuite la Présidence.

Sur proposition de MVartanian, **le Conseil désigne à l'unanimité Ayla MAISONNEUVE comme secrétaire de séance.**

MVartanian propose ensuite que les votes à scrutin secret (élection du Président, Vice-Présidents et membres du Bureau Communautaire) soient effectués par le recours à un dispositif de vote électronique. Les autres scrutins (détermination du nombre de Vice-Présidents et membres du Bureau) se dérouleront par vote à main levée.

Le Conseil approuve à l'unanimité ces modalités de vote de la Présidence.

Sur proposition de MVartanian, **le Conseil désigne à l'unanimité Chloé PAGLIAROLI et Loïc HAAR comme assesseurs, pour superviser les opérations de vote conduites par Elise MARCE et Loïc GUELAFF, agents de la Communauté des Communes du Diois.**

Olivier FORTIN explique le fonctionnement du vote électronique et un test est effectué.

ELECTION DU OU DE LA PRESIDENT.E

MVartanian invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du ou de la Président.e, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il rappelle que l'élection du ou de la Président.e est uninominale, à bulletin secret et à la majorité absolue les 2 premiers tours. La 3ème tour, le cas échéant, se fait à la majorité relative, en cas d'égalité le ou la plus âgé.e est élu.e.

Si plusieurs candidatures se présentent, il propose que :
- les candidat.es aient droit à un temps de parole de 5 minutes,
- l'ordre de passage des candidats soit tiré au sort, par la secrétaire de séance,
- seuls les candidat.es aient un droit de parole et qu'aucun débat ne soit ouvert avec l'assemblée.

Le Conseil approuve à l'unanimité ces modalités de présentation des candidat.es.

MVartanian invite le ou les candidat.es à se présenter.
Alain MATHERON et Dominique VINAY se portent candidats.
Suite au tirage au sort, ils prennent la parole dans l'ordre suivant : Dominique Vinay puis Alain Matheron.
Les délégués sont ensuite invités à voter.

REÇU EN PREFECTURE
le 27/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-026-242600534-20260427-PV_CC260423

Acte publié le 12/05/2026
Alain MATHERON, Président

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 72
Abstention : 1
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 3
Suffrages exprimés : 69
Majorité absolue : 35

Ont obtenu :
M. Alain MATHERON : 54 voix (cinquante-quatre voix).
Mme Dominique VINAY : 15 voix (quinze voix).

M. Alain MATHERON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Il devient Président de séance et propose les points suivants à l'ordre du jour :
- Détermination du nombre de Vice-présidents
- Election des Vice-présidents
- Détermination du nombre de membres du Bureau Communautaire
- Election des membres du Bureau Communautaire
- Charte de l'élu local

DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENT

En application de l'article L.5211-10 du CGCT, les organes délibérants déterminent librement le nombre de Vice-présidents sans que ce nombre ne puisse excéder 20% de l'effectif de l'organe délibérant ou 30% sans excéder 15.

Sur proposition d'AMatheron, **le Conseil approuve à l'unanimité la création de 11 Vice-Présidences.**

ELECTION DES VICE-PRESIDENT.ES

AMatheron rappelle que l'élection des Vice-Président.es est uninominale, à bulletin secret, à la majorité absolue les 2 premiers tours. La 3ème tour, le cas échéant, se fait à la majorité relative, en cas d'égalité le ou la plus âgé.e est élu.e.

Il propose que la présentation des candidat.es se déroule de la même manière que pour l'élection du Président, avec un temps de parole de 3 minutes.
Ces modalités de présentation des candidat.es sont approuvées à l'unanimité

ELECTION DU OU DE LA 1ER.E VICE-PRESIDENT.E

M. Christian REY se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 72
Abstention : 1
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 7
Suffrages exprimés : 65
Majorité absolue : 33

Ont obtenu :
M.Christian REY : 64 voix (soixante-quatre voix)
M. Pascal EYDOUX : 1 voix (une voix)

REÇU EN PREFECTURE
le 27/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-026-242600534-20260427-PV_CC260423

Acte publié le 12/05/2026
Alain MATHERON, Président

M. Christian REY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 1er Vice-Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU OU DE LA 2EME VICE-PRESIDENT.E

Mme Valérie JOUBERT se porte candidate.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 72
Abstention : 1
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 9
Suffrages exprimés : 63
Majorité absolue : 32

Ont obtenu :
Mme Valérie JOUBERT : 62 voix (soixante-deux voix)
M. Yves FAUCHIER : 1 voix (une voix)

Mme Valérie JOUBERT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamée 2ème Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DU OU DE LA 3 EME VICE-PRESIDENT.E

M. Pascal BAUDIN se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 72
Abstention : 1
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 11
Suffrages exprimés : 61
Majorité absolue : 31

Ont obtenu :
M. Pascal BAUDIN : 59 voix (cinquante-neuf voix)
M. Thierry ALLEOUD : 1 voix (une voix)
M. Joel BOEYAERT : 1 voix (une voix)

M. Pascal BAUDIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 3ème Vice-Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU OU DE LA 4 EME VICE-PRESIDENT.E

Mme Marylène MOUCHERON se porte candidate.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 72
Abstention : 1
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 6
Suffrages exprimés : 66
Majorité absolue : 34

Ont obtenu :
Mme Marylène MOUCHERON : 65 voix (soixante-cinq voix)
M. Daniel FERNANDEZ : 1 voix (une voix)

REÇU EN PREFECTURE
le 27/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-026-242600534-20260427-PV_CC260423

Acte publié le 12/05/2026
Alain MATHERON, Président

Mme Marylène MOUCHERON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamée 4ème Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DU OU DE LA 5 EME VICE-PRESIDENT.E

M. Jean-Pierre ROUIT se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Abstention : 2
Votes : 71
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 5
Suffrages exprimés : 66
Majorité absolue : 34

Ont obtenu :
M Jean Pierre ROUIT : 64 voix (soixante-quatre voix)
M. Thierry ALLEOUD : 1 voix (une voix)
M. Yann FONTAINE : 1 voix (une voix)

M. Jean Pierre ROUIT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 5ème vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU OU DE LA 6 EME VICE-PRESIDENT.E

Mme Laure CRIQUI se porte candidate.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 71
Abstention : 2
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 8
Suffrages exprimés : 63
Majorité absolue : 32

Ont obtenu :
Mme Laure CRIQUI : 60 voix (soixante voix)
M. Yves FAUCHIER : 2 voix (deux voix)
M. Daniel FERNANDEZ : 1 voix (une voix)

Mme Laure CRIQUI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamée 6ème Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DU OU DE LA 7 EME VICE-PRESIDENT.E

M. Charles MEYSSONNIER se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 72
Abstention : 1
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 8
Suffrages exprimés : 64
Majorité absolue : 33

REÇU EN PREFECTURE
le 27/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-026-242600534-20260427-PV_CC260423

Acte publié le 12/05/2026
Alain MATHERON, Président

Ont obtenu :
M. Charles MEYSSONNIER : 62 voix (soixante-deux voix).
M. Laurent COMBEL : 1 voix (une voix)
M. Christian CHARRIER : 1 voix (une voix)

M. Charles MEYSSONNIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 7ème vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU OU DE LA 8 EME VICE-PRESIDENT.E

Mme Anelyse BOUFFIER se porte candidate.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 72
Abstention : 1
Bulletins nuls : 1
Bulletins blancs : 12
Suffrages exprimés : 59
Majorité absolue : 30

Ont obtenu :
Mme Anelyse BOUFFIER : 58 voix (cinquante-huit voix).
Mme Dominique VINAY : 1 voix (une voix)

Mme Anelyse BOUFFIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé.e 8ème Vice-Président.e et a été immédiatement installé.e.

ELECTION DU OU DE LA 9 EME VICE-PRESIDENT.E

M. Lander MARCHIONNI se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 72
Abstention : 1
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 17
Suffrages exprimés : 55
Majorité absolue : 28

Ont obtenu :
M. Lander MARCHIONNI : 49 voix (quarante-neuf voix)
M. Thomas BECHET : 1 voix (une voix)
M. Michaël PLE : 1 voix (une voix)
M. Yann FONTAINE : 1 voix (une voix)
M. Laurent COMBEL : 1 voix (une voix)
M. Daniel ROLLAND : 1 voix (une voix)
Mme Catherine PELLINI : 1 voix (une voix)

M. Lander MARCHIONNI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 9ème Vice-Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU OU DE LA 10 EME VICE-PRESIDENT.E

Mme Catherine PELLINI se porte candidate.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73

REÇU EN PREFECTURE
le 27/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-026-242600534-20260427-PV_CC260423

Acte publié le 12/05/2026
Alain MATHERON, Président

Votes : 71
Abstention : 2
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 14
Suffrages exprimés : 57
Majorité absolue : 29

Ont obtenu :
Mme Catherine PELLINI : 54 voix (cinquante-quatre voix)
Mme Chloé PAGLIAROLI : 1 voix (une voix)
Mme Dominique Vinay : 1 voix (une voix)
M. Pascal Eydoux : 1 voix (une voix)

Mme Catherine PELLINI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamée 10ème Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DU OU DE LA 11 EME VICE-PRESIDENT.E

M. Philippe MEJEAN se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 72
Abstention : 1
Bulletins nuls : 2
Bulletins blancs : 23
Suffrages exprimés : 47
Majorité absolue : 24

Ont obtenu :
M. Philippe MEJEAN : 37 voix (trente-sept voix)
Mme Charlotte VAILLES : 4 voix (quatre voix)
M. Saïd ABDELLAOUI : 1 voix (une voix)
M. Thomas BECHET : 1 voix (une voix)
M. Christian CHARRIER : 1 voix (une voix)
M. Guillaume RUETSCH : 1 voix (une voix)
M. Bernard SELLIER : 1 voix (une voix)
M. Thomas SINISCALCHI : 1 voix (une voix)

M. Philippe MEJEAN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 11ème Vice-Président et a été immédiatement installé.

DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU

AMatheron rappelle que le Bureau Communautaire est composé du ou de la Président.e, d'un.e ou plusieurs Vice-Président.es et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres du conseil communautaire.
Suite à sa proposition, **le Conseil approuve à l'unanimité la création de 22 postes de membres du Bureau Communautaire.**

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

AMatheron rappelle que l'élection des membres du Bureau Communautaire est uninominale et à bulletin secret, à la majorité absolue les 2 premiers tours. La 3ème tour, le cas échéant, se fait à la majorité relative, en cas d'égalité le ou la plus âgé.e est élu.e.

Il propose que la présentation des candidat.es se déroule de la même manière que pour l'élection du Président et des Vice-Président.es avec un temps de parole de 2 minutes.
Ces modalités de présentation des candidat.es sont approuvées à l'unanimité

REÇU EN PREFECTURE
le 27/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-026-242600534-20260427-PV_CC260423

Acte publié le 12/05/2026
Alain MATHERON, Président

ELECTION DU 13EME MEMBRE DU BUREAU

M. Jérôme MELLET et Mme Marie-Claude ORAND se portent candidats.
L'ordre de passage est tiré au sort : Marie Claude Orand se présente en première.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 72
Abstention : 1
Bulletins nuls : 1
Bulletins blancs : 5
Suffrages exprimés : 66
Majorité absolue : 34

Ont obtenu :
M. Jérôme MELLET : 42 voix (quarante-deux voix).
Mme Marie Claude ORAND : 22 voix (vingt-deux voix)
M. Yves FAUCHIER : 1 voix (une voix)
M. Thomas SINISCALCHI : 1 voix (une voix)

M. Jérôme MELLET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 13eme membre du Bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 14EME MEMBRE DU BUREAU

M. Laurent COMBEL se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 71
Abstention : 2
Bulletins nuls : 1
Bulletins blancs : 12
Suffrages exprimés : 58
Majorité absolue : 30

Ont obtenu :
M. Laurent COMBEL : 52 voix (cinquante-deux voix).
M. Thomas SINISCALCHI : 2 voix (deux voix)
M Noak CARRAU : 1 voix (une voix)
Mme Ayla MAISONNEUVE : 1 voix (une voix)
Mme Marie Claude ORAND : 1 voix (une voix)
Mme Alisson TROGNON : 1 voix (une voix)

M. Laurent COMBEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 14eme membre du Bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 15EME MEMBRE DU BUREAU

M. Maurice MOLLARD se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 70
Abstention : 3
Bulletins nuls : 1
Bulletins blancs : 7
Suffrages exprimés : 62
Majorité absolue : 32

REÇU EN PREFECTURE
le 27/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-026-242600534-20260427-PV_CC260423

Acte publié le 12/05/2026
Alain MATHERON, Président

Ont obtenu :
M. Maurice MOLLARD : 53 voix (cinquante-trois voix)
M. Joël BOEYAERT : 2 voix (deux voix)
Mme Marie Claude ORAND : 2 voix (deux voix)
M. Thomas SINISCALCHI : 2 voix (deux voix)
M. Joris DONADIEU : 1 voix (une voix)
M. Claude GIROUD : 1 voix (une voix)
Mme Angeline MANQUAT : 1 voix (une voix)

M. Maurice MOLLARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 15eme membre du Bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 16EME MEMBRE DU BUREAU

M. Daniel ROLLAND se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 72
Votes : 71
Abstention : 3
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 6
Suffrages exprimés : 65
Majorité absolue : 33

Ont obtenu :
M. Daniel ROLLAND : 59 voix (cinquante-neuf voix)
Mme Marie Claude ORAND : 3 voix (trois voix)
M. Joël BOEYAERT : 2 voix (deux voix)
M. Thomas SINISCALCHI : 1 voix (une voix)

M. Daniel ROLLAND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 16eme membre du Bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 17EME MEMBRE DU BUREAU

M. Noak CARRAU se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants :
Votes : 73
Votes : 71
Abstention : 2
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 11
Suffrages exprimés : 60
Majorité absolue : 31

Ont obtenu :
M. Noak CARRAU : 48 voix (quarante-huit voix)
Mme Marie Claude ORAND : 3 voix (trois voix)
M. Thomas BECHET : 2 voix (deux voix)
M. Said ABDELLAOUI : 1 voix (une voix)
M. Claude GIROUD : 1 voix (une voix)
M. Loïc HAAR : 1 voix (une voix)
Mme Laura MARCHELLI : 1 voix (une voix)
Mme Chloé PAGLIAROLI : 1 voix (une voix)
M. Thomas SINISCALCHI : 1 voix (une voix)
M. Alain VINCENT : 1 voix (une voix)

REÇU EN PREFECTURE
le 27/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-026-242600534-20260427-PV_CC260423

Acte publié le 12/05/2026
Alain MATHERON, Président

M. Noak CARRAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 17eme membre du Bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 18EME MEMBRE DU BUREAU

M. Joël BOEYAERT se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 71
Abstention : 2
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 11
Suffrages exprimés : 60
Majorité absolue : 31

Ont obtenu :
M. Joël BOEYAERT : 50 voix (cinquante voix)
M. Loïc HAAR : 2 voix (deux voix)
Mme Marie Claude ORAND : 2 voix (deux voix)
M. Thomas SINISCALCHI : 2 voix (deux voix)
M. Said ABDELLAOUI : 1 voix (une voix)
M. Thomas BECHET : 1 voix (une voix)
Mme Ayla MAISONNEUVE : 1 voix (une voix)
M. Guillaume RUESTCH : 1 voix (une voix)

M. Joël BOEYAERT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 18eme membre du Bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 19EME MEMBRE DU BUREAU

M. Nicolas VERLET se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 72
Abstention : 1
Bulletins nuls : 1
Bulletins blancs : 5
Suffrages exprimés : 66
Majorité absolue : 34

Ont obtenu :
M. Nicolas VERLET : 57 voix (cinquante-sept voix)
Mme Marie Claude ORAND : 4 voix (quatre voix)
M Michel VARTANIAN : 2 voix (deux voix)
M. Thomas BECHET : 1 voix (une voix)
Mme Véronique COSTE : 1 voix (une voix)
M. Thomas SINISCALCHI : 1 voix (une voix)

M. Nicolas VERLET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 19eme membre du Bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 20EME MEMBRE DU BUREAU

M. Jérôme AUBERT se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73

REÇU EN PREFECTURE
le 27/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-026-242600534-20260427-PV_CC260423

Acte publié le 12/05/2026
Alain MATHERON, Président

Votes : 71
Abstention : 2
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 7
Suffrages exprimés : 64
Majorité absolue : 33

Ont obtenu :
M. Jérôme AUBERT : 52 voix (cinquante-deux voix)
Mme Marie-Claude ORAND : 6 voix (six voix)
Mme Nadine MONGE : 2 voix (deux voix)
M Joris DONADIEU : 1 voix (une voix)
Mme Ayla MAISONNEUVE : 1 voix (une voix)
Mme Laura MARCHELLI : 1 voix (une voix)
Mme Laetitia ORAND : 1 voix (une voix)

M. Jérôme AUBERT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 20eme membre du Bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 21EME MEMBRE DU BUREAU

M. Thomas SINISCALCHI se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 71
Abstention : 2
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 7
Suffrages exprimés : 64
Majorité absolue : 33

Ont obtenu :
M. Thomas SINISCALCHI : 55 voix (cinquante-cinq voix)
Mme Laura MARCHELLI : 3 voix (trois voix)
Mme Marie-Claude ORAND : 3 voix (trois voix)
Mme Charlotte VAILLES : 1 voix (une voix)
M. François DELOUPY-DOBIN : 1 voix (une voix)
M. Alain VINCENT : 1 voix (une voix)

M. Thomas SINISCALCHI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 21eme membre du Bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 22EME MEMBRE DU BUREAU

M. Alain VINCENT et Joris DONADIEU se portent candidats.
L'ordre de passage est tiré au sort : Alain VINCENT se présente en premier.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après :
Nombre de votants : 73
Votes : 71
Abstention : 2
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 4
Suffrages exprimés : 67
Majorité absolue : 34

Ont obtenu :
M. Joris DONADIEU : 48 voix (quarante-huit voix)
M. Alain VINCENT : 17 voix (dix-sept voix).

REÇU EN PREFECTURE
le 27/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-026-242600534-20260427-PV_CC260423

Acte publié le 12/05/2026
Alain MATHERON, Président

Mme Laetitia ORAND : 2 voix (deux voix)

M. Joris DONADIEU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin a été proclamé 21eme membre du Bureau et a été immédiatement installé.

CHARTE DE L'ELU LOCAL

AMatheron invite les délégués communautaires à lire la Charte de l'élu local qui leur a été distribué.

Les points ayant été tous abordés, la séance est levée à 20h20

Le Président	Le Doyen	Le secrétaire
Alain MATHERON	**Michel VARTANIAN**	**Ayla MAISSONNEUVE**
L'assesseur	**L'assesseur**	
Chloé PAGLIAROLI	**Loïc HAAR**	

REÇU EN PREFECTURE
le 27/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AU-026-242600534-20260427-PV_CC260423

Acte publié le 12/05/2026
Alain MATHERON, Président